

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ALE 3-11 ANS

L'Association propose à ses adhérents un Accueil de Loisirs Enfants (ALE) de 7h50 à 18h :

- Les mercredis lors des périodes scolaires,
- Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires,
- Fermeture annuelle : deux ou trois semaines en août et une semaine en décembre.

Cette activité est soumise à la réglementation de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) garante de sa bonne application. Elle fait l'objet d'une déclaration renouvelée chaque année.

1/ ACCUEIL

Les enfants sont accueillis dans deux lieux distincts selon le groupe auquel ils appartiennent.

LIEUX D'ACCUEIL	
3-6 ans Scolarisés en maternelle	6-11 ans Scolarisés en élémentaire
Ecole Maternelle du Grand Cèdre, 24 rue de Verdun, 69350 La Mulatière	La Bâtisse, 102 Chemin des Chassagnes, 69350 La Mulatière

Les enfants sont accueillis en journée complète ou à la demi-journée. **Les inscriptions en journée complète sont prioritaires.**

HORAIRES D'ACCUEIL			
	JOURNEE COMPLETE	MATIN	APRES-MIDI
ARRIVEE	entre 7h50 et 9h	entre 7h50 et 9h	entre 13h et 13h30
REPAS	INCLUS	INCLUS	NON COMPRIS
DEPART	entre 17h et 18h	entre 13h et 13h30	entre 17h et 18h

Ces temps d'accueil peuvent être **modifiés** certains jours notamment lors des sorties. Ces changements sont indiqués sur le **planning des activités remis avant chaque vacance**.

DEJEUNERS

Les repas se déroulent dans le restaurant scolaire de l'école du Grand Cèdre entre 11h30 et 13h00 pour tous les enfants. **Aucun départ ni arrivée n'est possible pendant le temps du déjeuner.** Il n'est pas permis d'amener son repas, hors Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Le tarif de ce service est inclus dans votre facturation lors de la réservation pour une journée complète ou la demi-journée du matin. Une société de restauration collective se charge de la livraison des repas en liaison froide et des pique-niques. Les repas sont uniquement réchauffés sur place. Un encas en fin d'après-midi est fourni par l'association.

RETARDS

Les parents ont le devoir de prévenir le Responsable Enfance de tout imprévu, retard, absence... En cas de retards répétés, l'Association se réserve le droit de suspendre les réservations à l'accueil de loisirs.

AUTORISATION DE SORTIE

Un enfant de plus de 9 ans inscrit à l'ALE peut quitter seul l'accueil de loisirs avec une autorisation de sortie signée par ses représentants légaux à partir de 17h. Les enfants ne peuvent être récupérés que par un adulte autorisé (une tolérance peut être accordée pour les grands frères et sœurs autorisé(e)s).

2/ MODALITE D'INSCRIPTION

L'accueil de l'enfant nécessite obligatoirement une adhésion familiale annuelle de 13€, une inscription et une réservation.

INSCRIPTION

L'inscription est la constitution du dossier administratif. Elle est valable l'année scolaire de septembre à août. L'inscription est à renouveler chaque année.

Première inscription à l'ALE :

La première inscription se fait uniquement sur rendez-vous avec la Secrétaire de Direction (constitution dossier administratif) et le Responsable Enfance (informations pédagogiques).

Avant le RDV, veuillez envoyer les documents suivants :

- Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations obligatoires),
- Numéro allocataire CAF attaché à l'enfant,
- Justificatif de quotient familial CAF ou le dernier avis d'imposition,
- Projet d'accueil individualisé (PAI) si besoin,
- RIB (prélèvement automatique),
- Fiche d'inscription et Autorisations parentales complétées.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Lors de l'inscription, la famille est invitée à signaler les problèmes de santé ou de comportement de l'enfant afin que celui-ci soit accueilli dans les meilleures conditions.

Renouvellement d'inscription ALE :

Pour un renouvellement d'inscription, veuillez-vous présenter à l'accueil avec le carnet de santé à jour et votre attestation CAF actualisée. Merci de nous informer de tout changement de situation.

RESERVATION

La réservation est la demande de place pour des mercredis ou des vacances scolaires. Elle se fait à tout moment, dans le respect du calendrier des réservations et sous réserve de places disponibles, auprès des accueils de La Bâtisse & du Bateau Lavoir. **La réservation n'est effective qu'avec le paiement.**

Pour les familles en prélèvement automatique, la demande de réservations peut se faire par mail à reservation.ale@bat-mulatiere.fr.

Pour les mercredis :

Les réservations débutent en juin après l'inscription annuelle. Elles se font tout au long de l'année en fonction des places disponibles. Annulation possible sous quinze jours. Toute annulation se fait par écrit. **Au bout de trois absences consécutives, non justifiées médicalement, les réservations faites sur l'année en cours seront annulées.**

Pour les vacances scolaires :

Les réservations commencent trois semaines avant le début de chaque vacance scolaire et cinq semaines avant les vacances d'été. Elles se poursuivent en fonction des places disponibles.

Toute réservation est définitive et sera facturée en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

4/TARIFS ET FACTURATION

Les tarifs sont disponibles sur demande à l'accueil et sont appliqués en fonction du quotient familial de la CAF (une majoration de 30% s'applique aux tarifs des non-mulâtins). Sans présentation du justificatif de quotient CAF ou de l'avis d'imposition, le tarif maximum est appliqué. En cas de facture impayée, une famille ne peut plus inscrire son enfant aux activités de l'ALE.

Les paiements s'effectuent au moment de la réservation. Les moyens de paiement sont :

- Chèques, chèques vacances,
- Espèces,
- Prélèvement automatique mensuel (facture mensuelle envoyée par mail),
- Carte bancaire à l'accueil,
- Bons vacances (uniquement pour les séjours).

Une réduction de 10% est effectuée, à la réservation, à partir du 2^e enfant sur la même période.

5/ INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un outil précisant les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs du projet éducatif. Il est travaillé collectivement par l'équipe pour une année complète. Il est disponible sur demande à l'accueil de la Bâtisse & du Bateau Lavoir.

VIE EN COLLECTIVITE

Des règles de vie sont établies pour accueillir au mieux vos enfants et garantir le bon déroulement des activités. L'équipe, les enfants, les responsables légaux participent au respect et à la promotion de ces règles :

- Avoir un comportement et un langage respectueux et non violent vis-à-vis de ses camarades, de l'équipe, des utilisateurs de la Bâtisse & du Bateau Lavoir et des intervenants extérieurs,
- Ecouter et respecter les consignes de sécurité,
- Prendre soin du matériel et des installations,
- Ne pas apporter d'objet personnel et/ou de valeur (téléphone portable, jeux, cartes, bijoux...)
L'association ne pourra être tenue responsable de la perte, de la détérioration ou du vol de ces objets.

Les dégradations volontaires (de locaux, de matériel ou de végétation) seront sanctionnées et les frais occasionnés pour d'éventuelles réparations seront à la charge des familles.

6/ DIVERS

DEPLACEMENTS

Pour accompagner les enfants sur les lieux d'activités, différents transports sont utilisés :

- Transports en Commun Lyonnais,
- Mini-bus,
- Cars de tourisme.

ASSURANCE

L'Association est assurée auprès de la MAIF. Les incidents survenus dans le cadre de l'accueil de loisirs peuvent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'assureur.

TRAITEMENTS ET FRAIS MEDICAUX

En cas de traitement médical, les médicaments doivent impérativement être accompagnés de l'ordonnance et remis en main propre au Responsable Enfance. Dans le cas contraire, aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant.

En cas de maladie contagieuse et/ou de traitement médical non compatible avec la vie en collectivité, l'Association se réserve le droit de refuser votre enfant. Des frais médicaux peuvent être avancés par l'Association (médecin, pharmacie, hôpital...). Ces frais devront être rapidement remboursés par la famille.

7/ CONTACTS UTILES

RESPONSABLE ENFANCE Nour ZANOUDA 07 64 35 35 46 responsable.enfance@bat-mulatiere.fr	Interlocutrice principale Informations pédagogiques, Annulations, retards...
ACCUEIL LA BATISSE 04 78 50 07 36 102 Chemin des Chassagnes, 69350 La Mulatière Du Mardi au Vendredi de 9h-12h/13h30-18h30 reservation.ale@bat-mulatiere.fr	Prise de RDV pour dossier d'inscription, Renseignements tarifs, Réservations, Paielements Facturation Réception des pièces constitutives du dossier d'inscription
ACCUEIL LE BATEAU LAVOIR 04 78 86 95 78 8 Place Général Leclerc, 69350 La Mulatière Du mardi au vendredi 13h30-18h30 reservation.ale@bat-mulatiere.fr	
COORDINATEUR ENFANCE / JEUNESSE Quentin VERICEL 07 64 74 77 20 coordination.animation@bat-mulatiere.fr	Informations pédagogiques et organisationnelles du pôle enfance jeunesse.